

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le premier avril, les membres du Conseil municipal de la Commune de SPICHEREN, se sont réunis à 18 h 30 dans la salle du conseil de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le vingt-huit mars deux mille vingt-deux, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Membres en exercice : 23
Nombre de suffrages : 21 (jusqu'au point 3)
22 (à partir du point 4)

Etaient présents (18 jusqu'au point 3 et 19 à partir du point 4) :

Claude KLEIN, Claudine KLEIN, Stéphane KNOLL, Marcelle RIEDEMANN, Patrice KALIS, Marie Andrée WELSCH, Thierry BOUR, Huguette MALICK, Jacqueline BOUSCH, Thierry KEMPF, Dominique DECKER, Hervé SCHWEITZER, Andréa GHOLAMI, Laetitia DIETSCH, Matthieu GRADOUX, Carole DUVAL, Jean JUNG, Patricia TONNELIER, Valérie BOURGAUD (présente à partir du point 4).

Etaient absents représentés (3)

Jean-Marc STEUER procuration pour Marie Andrée WELSCH
Sophie MERTZ procuration pour Andréa GHOLAMI
Céline MALICK procuration pour Patricia TONNELIER

Etaient absents non représentés (1)

Gérard WALTER

Il est consigné dans ce procès-verbal que Monsieur Gérard WALTER a été absent, consécutivement, aux 5 dernières séances du conseil municipal, soit les 27.08.2021 - 22.10.2021 - 03.12.2021 - 28.01.2022 - 04.03.2022 sans aucun motif valable, ni excuse.

ORDRE DU JOUR

Désignation d'un secrétaire de séance

- 1. Approbation de la séance du conseil municipal du 04.03.2022**
- 2. Budget primitif 2022**
- 3. Rémunération heures supplémentaires « Elections 2022 »**
- 4. Avenant au marché travaux de voirie 2021**
- 5. Subvention AMISSUR rue de l'Eglise**
- 6. Acquisition de la parcelle Wolf - rue du 6 aout**
- 7. Rue de la Princesse – mise en place d'une servitude de passage**
- 8. Convention avec la ville de Stiring-Wendel pour la mise à disposition au collège de Stiring-Wendel de notre éducateur sportif pour l'année scolaire 2022/2023**
- 9. Convention avec la ville de Stiring-Wendel pour la mise à disposition aux écoles de notre éducateur sportif de septembre 2022 à juin 2025**
- 10. Demande de subvention Agence de l'eau – aménagement centre-village**
- 11. Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)**
- 12. Informations**

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Monsieur Dominique DECKER est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

1. Approbation de la séance du conseil municipal du 04.03.2022

Après relecture de l'ordre du jour, le compte rendu du 4 mars 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. Budget primitif 2022

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le vote du budget primitif 2022 présenté lors de la réunion des commissions réunies du 21 mars 2022.

Vu le projet de budget primitif 2022, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- approuve à l'unanimité le budget primitif 2022 arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 907 000.00 €	1 907 000.00 €
Section d'investissement	3 370 000.00 €	3 370 000.00 €
TOTAL	5 277 000.00 €	5 277 000.00 €

3. Rémunération heures supplémentaires « Elections 2022 »

Pour l'organisation des élections 2022 (Présidentielle et Législatives), il est nécessaire de mobiliser du personnel communal. Les heures ainsi effectuées donnent lieu à une récupération du temps de travail ou à la perception d'une indemnité ; ce choix relève du pouvoir discrétionnaire de l'autorité territoriale.

Vu le décret n°2002-60 du 14 janvier 2002,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :

- d'autoriser le Maire à rémunérer le personnel concerné en heures supplémentaires majorées à 100 % pour les agents de la catégorie B et C des services administratif, technique, médico-sociale et animation mobilisés pour la tenue des bureaux de vote.

4. Avenant au marché travaux de voirie 2021

Par délibération du 29 mai 2020, le Conseil Municipal a donné délégation au Maire pour toute décision concernant les avenants au marché.

Vu les travaux non prévus au marché initial et certaines quantités revues (annexe 1 – détail de l'avenant).

Le Conseil Municipal prend acte de l'avenant n°1 et du marché modifié comme suit :

Titulaire du marché	Montant initial HT	Montant HT de l'avenant n°1	Nouveau montant du marché HT
T P KLEIN Guy - Diebling	36 559 €	-1 308.77 €	35 250.23 €

5. Subvention AMISSUR rue de l'Eglise

Dans le cadre de la subvention AMISSUR – programme 2022,

**Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire,
décide à l'unanimité :**

- de solliciter une subvention pour le projet d'aménagement de la rue de l'Eglise en zone de rencontre limitée à 20km/h,
- de prendre l'engagement d'achever les travaux avant le 15 octobre 2023 et de prendre en charge la gestion des équipements subventionnés.

6. Acquisition de la parcelle Wolf - rue du 6 août

Acquisition foncière d'un terrain sis rue du 6 août

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2241-1 et L.2541-12,

Considérant que, à l'occasion d'une vente foncière, la Commune a sollicité les propriétaires, MM. WOLFF, pour acquérir l'une de leurs parcelles située en bordure de la rue du 6 août, en zone U1 du PLU ;

Considérant que MM. WOLFF ont donné leur accord à la cession au bénéfice de la Commune ;

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, décide à l'unanimité :

- d'autoriser l'acquisition de la parcelle cadastrée section 15 n°324 d'une superficie de 24 m² appartenant à MM. WOLFF Hans et Ulrich, au tarif de 1 000 euros. Les frais relatifs à cette acquisition seront supportés par la Commune.
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document ou acte relatif à cette acquisition.

7. Rue de la Princesse – mise en place d'une servitude de passage

Vu les articles 682 et suivants du Code civil,

Vu la délibération du Conseil municipal datée du 28 mai 2021 autorisant la vente de la parcelle cadastrée section 11 n°432,

Considérant qu'il convient de mettre en place une servitude de passage sur terrains privés au bénéfice de la Commune de Spicheren afin de permettre la liaison de certains véhicules entre la rue de la Princesse et la forêt communale de Spicheren au niveau du lieu-dit Wintersloch, ce afin d'en permettre l'entretien par les services techniques, l'exploitation forestière et la gestion cynégétique,

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, décide à l'unanimité :

- d'approuver la création d'une servitude de passage sur les parcelles privées cadastrées Section 11 n°401, 406, 424, 426, 429, 430 et 432 au bénéfice de la Commune de Spicheren pour les besoins exclusifs de la gestion forestière, cynégétique et d'entretien des parcelles communales par les services communaux ou ses prestataires.
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout acte ou document s'y rapportant.

8. Convention avec la ville de Stiring-Wendel pour la mise à disposition au collège de Stiring-Wendel de notre éducateur sportif pour l'année scolaire 2022/2023

Le Maire propose de reconduire pour l'année scolaire 2022/2023 la convention de mise à disposition de M. David BELLO au collège Nicolas Untersteller de Stiring-Wendel à raison de 2 heures par semaine à la charge de la commune de Spicheren et de 2 heures par semaine à la charge de la commune de Stiring-Wendel pour la section sportive « tennis de table ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer avec le Maire de Stiring-Wendel et le Principal du collège Nicolas Untersteller la convention précisant les différentes modalités de mise à disposition au collège de Stiring-Wendel de l'éducateur des activités physiques et sportives pour l'année scolaire 2022-2023.

9. Convention avec la ville de Stiring-Wendel pour la mise à disposition aux écoles de notre éducateur sportif de septembre 2022 à juin 2025

La convention actuelle arrive à échéance le 30 juin 2022. Le Maire propose de reconduire pour 3 années la mise à disposition de M. David BELLO auprès de la commune de Stiring-Wendel à raison de 9 heures par semaine pour la section sportive « tennis de table ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer avec le Maire de Stiring-Wendel la convention précisant les différentes modalités de mise à disposition aux écoles de Stiring-Wendel de l'éducateur des activités physiques et sportives pour la période de septembre 2022 à juin 2025.

10. Demande de subvention Agence de l'eau – aménagement centre-village

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2241-1 et L.2541-12,

Vu la délibération du Conseil municipal du 3 décembre 2021 autorisant le dépôt d'une demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau dans le cadre du projet de réaménagement du centre-village ;

Vu le courrier de l'Agence de l'Eau daté du 16 mars 2022 notifiant l'attribution d'une aide financière à hauteur de 130 080,00 € maximum au bénéfice de la Commune ;

Considérant qu'il convient de signer la convention d'aide proposée par l'Agence de l'Eau afin d'acter les modalités d'intervention de l'Agence ;

**Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire,
décide à l'unanimité :**

- d'autoriser le Maire à signer la convention d'aide avec l'Agence de l'Eau, et tout autre document relatif à la présente subvention.

11. Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

Les D.I.A. parvenues en mairie concernent :

Date DIA	Adresse	B/NB	Section	Parcelles	Surface (are)
03/03/2022	5 impasse des Blaireaux	B	4	727	8,17
04/03/2022	rue d'Alsting	B	25	459, 463, 467, 471	7,57
07/03/2022	allée Bellevue	NB	15	703	8,77
08/03/2022	40a rue d'Alsting	B	29	487, 733, 745, 886	5,63
10/03/2022	4 square Porte de France	B	8	319	34,6
21/03/2022	24 rue des Frênes	B	28	433, 441	13
23/03/2022	Divers 1 seul terrain en zone 2AU zones A et N	NB		S4 n°289, S5 n°53, 513, S16 n°147, S17 n°75, 96, 274, 275, 306, S20 n°200, S23 n°275, 333, S24 n°145, S18 n°91, 118, S26 n°146	189,36
23/03/2022	12 Rue de la Princesse	B	11	390, 401, 405, 406, 423, 424, 425, 426, 428, 429	31,66
24/03/2022	12 Rue de la Princesse	B	12	390, 401, 405, 406, 423, 424, 425, 426, 428, 430	31,66

L'acquisition de ces biens ne présentant aucun intérêt pour la commune, le Maire a renoncé à exercer son droit de préemption sur ces parcelles.

12. Informations

- Urbanisme :
- ✓ Permis de construire :

N°	DEMAND EUR	ADRESSE DU DEMANDEUR	ADRESSE DES TRAVAUX	DATE	DECISION	NATURE DES TRAVAUX
PC05765921 V0026	CDC HABITAT	2 rue Emile Huchet 57800 FREYMING-MERLEBACH	rue St Laurent	10/03/2022	ACCORD	construction de 7 maisons individuelles

- Mise au point sur les lotissements demandés par M Jung :
 - ✓ Le plateau de Bellevue : une convention est en cours de préparation chez les avocats de la commune et de l'ASL pour fixer les conditions, surtout financières, afin que les travaux (voirie, trottoirs, éclairage public...) puissent se faire
 - ✓ Lotissement Holler : accord du dossier de La Loi sur l'Eau reçu cette semaine
 - ✓ Lotissement les Vieilles Vignes – rue des Montagnes : audience au Tribunal Administratif prévue fin avril. Un nouveau recours a été déposé (défrichement sur emprise en dehors du périmètre, assainissement : contestation sur le refoulement pour diamètre insuffisant). Notre retour à ce recours est à faire avant le 19 avril 2022.
- Travaux en cours :
 - ✓ Enfouissement des réseaux centre village : les travaux devraient se terminer fin avril
 - ✓ Cimetière : les allées sont faites, le puits de cendre est installé, il ne manque plus que l'intervention du paysagiste pour finaliser les travaux.
- Fibraggio : les premiers branchements sont en cours
- Eglise : le devis a été signé pour les réparations à réaliser sur la façade et sur la croix à l'entrée de l'édifice
- Manifestations :
 - ✓ 3 avril : repas des Seniors
 - ✓ 10 et 24 avril : élection présidentielle
 - ✓ 18 avril : Art et Nature (CPN)
 - ✓ 23 avril : concert de l'Harmonie Municipale
 - ✓ 1^{er} mai : Marche de la santé (Sports et Loisirs)
- Assemblées Générales :
 - ✓ 16 avril : CPN
 - ✓ 24 avril : Aviculteurs
- Gendarmerie : avertissement sur les camionnettes qui font du repérage. Tout véhicule suspect est à signaler à la gendarmerie en transmettant, si possible, la plaque d'immatriculation
- Jardins partagés : réunion avec les propriétaires le 5 avril et réunion publique le 27 avril
- Ukraine : avec le concours de l'association Aide et Partage, la commune organise des collectes tous les mercredis matin de 9h30 à 11h30 dans le hall de la salle polyvalente.
- Forêt : des camionnettes rôdent, les individus ont déjà eu un différend avec le garde forestier. Il est demandé aux conseillers de récupérer rapidement leur stère de bois
- Intervention de l'opposition sur l'absence récurrente du conseiller Gérard Walter : voir exposé des faits en annexe n°2 remis par Mme Patricia TONNELIER, conseillère municipale.

Monsieur le Maire rappelle la date des prochains conseils municipaux :
vendredi 13 mai 2022 à 19 h
vendredi 8 juillet 2022 à 18 h 30

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux
et lève la séance à 19 h 45